



Le développement du Centre Bretagne passe obligatoirement par l'amélioration des mobilités notamment l'aménagement routier. Cet aménagement routier nécessitant des matières premières, il est important par pragmatisme et dans un souci environnemental de les produire au plus proche des travaux.

Soucieux du développement du Centre Bretagne, je trouve que le projet d'extension de la carrière de Bellevue de l'entreprise Lessard à Saint Gelven, correspond aux futurs besoins en approvisionnement de matériaux.

Également soucieux de l'environnement et du développement économique et touristique de ce secteur, j'ai observé qu'il n'y aura pas d'impact sur la continuité du sentier du Tour du lac de Guerlédan. Dans le projet, la marge de recul est également respectée et la gestion forestière prévue dans les conditions imposées.

Aux vues de ces éléments j'émetts un avis positif dans les conditions arrêtées, à l'extension et à la continuité de l'exploitation de la carrière de Bellevue à Saint-Gelven par l'entreprise Lessard carrières.

Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPad